

Une tradition fait remonter à GOERIC (Goéry), évêque de Metz, la fondation d'un double monastère dirigé par ses filles Précie et Victorine, à l'emplacement d'Epinal. AUGER les aurait alors assistées. Ces établissements auraient été détruits par les Hongrois en 910 comme Remiremont ! Mais aucun document authentique ne vient confirmer ce fait ; il faut attendre 3 siècles et l'évêque Thierry de HAMELANT pour voir citer Epinal

AUGER est canonisé en 1298

Son nom apparaît dans deux offices liturgiques du chapitre Saint Goéry d'Epinal; Le règlement du Chapitre d'Epinal prescrivait le chant de l'antienne des Pontifes "*ô prêtre, ô pontife*" lors des processions ayant lieu trois fois par an :

- lors de la fête solennelle d'Auger, le 1er décembre, jour anniversaire de sa mort ;
- le 27 juin, à partir de l'année 1644, pour fêter la translation de ses reliques à Epinal ;
- lors de la fête de Saint Goéry, le 18 septembre.

Deux documents :

- une inscription sur plomb de 1512 provenant de l'abbaye saint Léon de Toul,
- une miniature trouvée dans la châsse en 1793,

le qualifient de confesseur pontife, ce qui confirmerait sa fonction d'évêque de Toul.

En 1296, le pape Boniface VIII nomme Jean de SIERK, évêque de Toul. A la demande de l'abbesse d'Epinal, Clémence d'AUTREY, ce dernier, lors d'un voyage à Rome, se fait le défenseur de la cause de canonisation. Celle-ci a lieu en 1298. A son retour, l'évêque procède aux cérémonies de canonisation en tant que légat du pape, se rend à l'oratoire du nouveau saint dont il exhume les ossements pour les placer dans une châsse en pierre.

Il promulgue alors, en 1299, le décret de canonisation et réserve près d'un tiers des reliques pour les transférer à Toul. Un ermite devient gardien de la châsse restée dans l'oratoire. Ceci n'empêchera pas les dévastations lors des attaques de routiers et des guerres de la fin du XVème siècle.



Sarcophage de St Auger

Le 15 mai 1513, Christophe du BOULAY, suffragant de Hugues des HAZARDS, évêque de Toul, lors d'une visite canonique, en présence du chapitre et du clergé local, fait connaissance des reliques et en transfère à nouveau une partie à Toul.

Au siècle suivant, la guerre de 30 ans dévaste la région : l'ermitage et l'oratoire de saint Auger sont saccagés, seul le tombeau est resté intact. Pour le préserver, l'abbesse d'Epinal, Catherine de LIVRON, obtient de l'évêché l'autorisation de transférer les reliques dans l'église Saint-Maurice d'Epinal. La cérémonie a lieu le lundi 27 juin 1644 par les soins du prieur de Chaumousey. La châsse de 1644 est supprimée en 1793 mais les reliques demeurent intactes.

Les manifestations du culte à saint AUGER

Selon le chanoine LHOTE, la chapelle aurait remplacé, à la fin XIème siècle, un oratoire plus ancien construit par la piété des fidèles. La tradition veut qu'AUGER ait fait jaillir près de son oratoire une source miraculeuse.

Des chapelains sont nommés pour desservir la chapelle à partir de 1403 ; ils ont pour traitement les revenus et les biens de la chapelle tandis que le chapitre bénéficie des revenus de la métairie voisine.